



2022 RAPPORT ANNUEL

Des actions pour les
producteurs menées avec
les acteurs des filières

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 boîte 3 - 5000 Namur
T. 081 240 430 - F. 081 240 459

info.socopro@collegedesproducteurs.be
www.collegedesproducteurs.be - www.filagri.be

QUI SOMMES-NOUS ?

Une structure opérationnelle en appui à des professionnels



Au sein du Collège des Producteurs se retrouvent : des producteurs agricoles, horticoles et aquacoles représentant leurs secteurs (44 représentants, soit 4 par secteur), des associations représentant les opérateurs des filières (20 représentants des associations agricoles, des associations de l'agro-alimentaire et de la distribution ainsi que des associations de consommateurs et d'environnement) : COMEOS, FEVIA, FWA, FUGEA, BAUERNBUND, SCAR, FEBEV, NATURE ET PROGRES, IEW, ACRF, AB-REOC, Fegra, Apsia

Les représentants des producteurs sont mandatés pour des périodes de 3 ans ; 22 des 44 représentants des producteurs ont remis en jeu leur mandat en 2022.

Liste des représentants des associations :

Assoc. Agricoles wallonnes :

- ✓ VEIDERS Helmut
- ✓ GEIBEN Raymond
- ✓ VANDEVOORDE Yves
- ✓ PETEL Thimotée
- ✓ DEMONTY Thomas
- ✓ NOIRET Aurelie

Assoc. Secteur agro-alimentaire :

- ✓ REUL Anne
- ✓ SCHIFFLERS Patrick
- ✓ WALIN Eric
- ✓ FICHEFET Gisèle

Assoc. Distribution :

- ✓ COMPERE Sophie
- ✓ KENNES Benoit

Assoc. Citoyens Consommateurs :

- ✓ HERMAN Daisy
- ✓ MOTTET Marianne
- ✓ STEVENS Bert
- ✓ VELGHE Jan
- ✓ FICHERS Marc
- ✓ LA SPINA Sylvie

Assoc. Protection Environnement :

- ✓ VAN DAMME Julie
- ✓ DEFOURNY Agathe

LA LISTE DES PRODUCTEURS-REPRÉSENTANTS

Être représentant au Collège des Producteurs permet d'interagir avec les différents acteurs, proposer des solutions et coordonner les activités du secteur, tout en représentant ses intérêts auprès des autorités.



AQUACOLE

- ✓ SCHONBRODT Alain
- ✓ MATHONET Olivier
- ✓ GILLET Angelique
- ✓ BAY Thierry



HORTICULTURE COMESTIBLE

- ✓ STREEL Laurent
- ✓ GEERAERTS Thomas
- ✓ DIRICK Alain
- ✓ BOLLE Pascal



AVICOLE/CUNICOLE

- ✓ TARGE Yolin
- ✓ COLLIENNE Daniel
- ✓ RAES-LEHAIRE Dominique
- ✓ DECALUWE Laurent



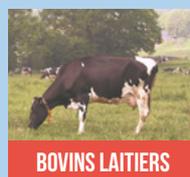
HORTICULTURE ORNEMENTALE

- ✓ HALLEUX Jean-Paul
- ✓ DROEVEN Frédéric
- ✓ PIROTHON Yves
- ✓ LECOCQ Cédric



BIO

- ✓ ANDRE Philippe
- ✓ JACQUES Dominique
- ✓ De GRADY Charles Albert
- ✓ MARTIN Isabelle



BOVINS LAITIERS

- ✓ VAN MERHAEGHE John
- ✓ WIERTZ Christian
- ✓ WILLEME Michel
- ✓ VAN ONGEVAL Michel



VIANDE BOVINE

- ✓ DESBRUYERES Yves-Marie
- ✓ HERMAN Henri
- ✓ BILLA Benoit
- ✓ GOMAND Laurent



PORC

- ✓ MINNE Geoffrey
- ✓ GODFRIAUX Jordan
- ✓ SIRAOUX Patrick
- ✓ DE WILDE David



OVIN - CAPRIN

- ✓ MABILLE Antoine
- ✓ REMY Marc
- ✓ DESCHAMPS Mathieu
- ✓ VANGUESTAINE Marc



POMMES DE TERRE

- ✓ MAHIEU Olivier
- ✓ FLAMEND Fabrice
- ✓ DELCOURT Benoit
- ✓ DE WULF Baudouin



GRANDES CULTURES

- ✓ ERNOUX Etienne
- ✓ HEGER Charles Bernard
- ✓ GATHY Olivier
- ✓ MATHIEU Michel

Être Producteur-Membre du Collège implique d'assister à des réunions, d'être présent à des événements et de donner son avis sur différents dossiers.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	05
---------------------	----

Synthese des actions	06
-----------------------------	----

1. Faire valoir, peser et se faire connaître

1.1 Assurer la légitimité et la représentativité	09
1.2 Assurer une orientation et un suivi de la promotion	10
1.3 Assurer une orientation et un suivi de la recherche, de l'encadrement et de la formation	11
1.4 Faire valoir l'avis en matière de législation	12
1.5 Faire valoir l'avis en matière de simplicité administrative	13
1.6 Assurer le fonctionnement des organes du Collège	13

2. Informer sur les filières

2.1 Etre un point de relais et collecte d'informations	15
2.2 Assurer une information aux professionnels des filières	16
2.3 Assurer une information au grand public	19

3. Soutenir des initiatives filières

3.1 Faciliter des initiatives économiques entre maillons des filières	21
3.2 Faciliter des initiatives non économiques entre maillons des filières	22
3.3 Développer une approche prix juste au producteur	23

Plans de développement filière	24
---------------------------------------	----

Annexes	27
----------------	----



RETROUVEZ LES ELEMENTS PHARES ET LES CHIFFRES CLES DES ACTIONS 2022

Ce rapport vous permettra de prendre connaissance des éléments importants de l'action du Collège des Producteurs en 2022. Cette action est structurée autour de nos 3 métiers : faire valoir l'avis de producteurs, informer sur les filières et soutenir le développement d'initiatives de filières.

Nos équipes et les représentants au sein du Collège des Producteurs (dont une moitié a été renouvelée en 2022) ont fait de leur mieux pour continuer à progresser et accompagner les acteurs des filières dans une conjoncture économique difficile pour le secteur. De nombreux enjeux ont concerné plusieurs filières et sont traités de manière transversale par nos équipes, notamment dans le cadre de l'actualisation 2022 des plans de filières.

A titre indicatif, près de 3000 producteurs ont été en interaction directe avec les travaux et une centaine d'acteurs sont mobilisés au sein des travaux des commissions filières. 109 avis ont été émis et 40 % du temps de travail de nos équipes a été consacré au soutien à des initiatives économiques de filières alors que l'observatoire des filières devient un outil clé pour un nombre croissant d'acteurs.

N'hésitez pas à nous consulter pour en savoir plus et sachez que nous restons disponibles pour recevoir vos remarques et vos propositions, notamment au travers de notre nouvelle plateforme web www.collegedesproducteurs.be

UN EQUILIBRE ENTRE COURT ET MOYEN TERME FACE A L'INCERTITUDE

L'année 2022 restera unique en son genre tant l'augmentation des coûts de production, et l'instabilité des marchés ont déstabilisé de nombreux acteurs des filières. Le contexte économique 2022 a impacté la « valeur » donnée à l'alimentation par la société. Cette situation s'est notamment matérialisée par une réduction des demandes d'intervention « Prix Juste ».

Face à des demandes multiples et variées des parties prenantes des filières, l'action de nos équipes s'est structurée sur un équilibre entre

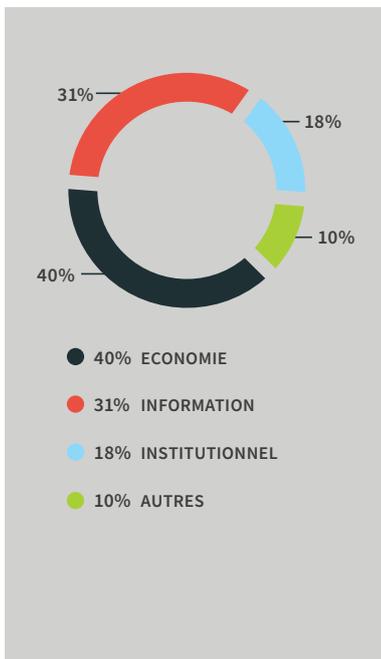
- des projets à moyen terme liés à la nouvelle PAC et aux plans de développement filière qui s'ancrent sur une vision à moyen terme (2030) et
- des supports à des situations de crise, (notamment en volailles, en porcs, en horticulture et en bio). En effet, certains facteurs clés de durabilité de l'activité des filières sont critiques et le contexte combinant inflation des coûts de production et difficultés à répercuter ces coûts en valeur dans les systèmes alimentaires a justifié de considérer l'urgence.

SYNTHESE DES ACTIONS

Nos équipes se sont investies sur la continuité des 3 métiers de base du collège des producteurs :



FAIRE VALOIR, PESER ET SE FAIRE CONNAITRE



Qu'il s'agisse du législatif, de la promotion, de la recherche, de l'encadrement, de la simplification administrative ou des dossiers spécifiques au secteur, le suivi de la prise en compte des avis donnés en 2021 et l'émission de nouveaux avis sont restés un chantier important de 2022.

109 avis (2 avis, 7 mémos et 99 notes de travail) ont été émis dont 79 % ont été pris en compte de manière totale ou partielle. A noter, qu'il n'y a pas eu d'avis spécifique à la recherche en 2022 et que les travaux sur la simplicité administrative ont été reportés avec la mise en œuvre de la nouvelle PAC en 2023.

Le travail institutionnel a représenté en 2022 : 10 % du temps de travail de l'équipe pour les aspects législatifs (avec points majeurs PAC et BIO), 5 % pour les aspects recherche et encadrement et 3 % pour les aspects promotion.

495 producteurs ont fait l'objet de conseils individuels dont 25 % dans le cadre de visites en fermes. 621 parties prenantes des filières ont fait l'objet de conseils individuels. Les Assemblées sectorielles ont attiré 462 participants et 1847 producteurs se sont exprimés lors de différentes enquêtes.



INFORMER SUR LES FILIERES

En 2022, l'information a représenté 31 % du temps de travail de nos équipes.

L'information aux professionnels est assurée via la refonte des sites filagri et collège en un seul espace d'information www.collegedesproducteurs.be. (3114 visiteurs par mois). Ceci a été combiné à des outils réseaux sociaux liés qui canalisent une majorité croissante de nos communications (3385 abonnés FB, 1407 abonnés aux Newsletter). 37 articles ont été rédigés dans la presse écrite professionnelle, 66 articles sectoriels ont été diffusés numériquement ainsi que 37 newsletters.

10 lettres d'informations juridiques et 9 notes de l'observatoire des filières ont été établies et transmises aux acteurs professionnels et ont généré de nombreuses interactions d'informations entre parties prenantes des filières. 112 personnes ont été formées sur des questions spécifiques filières.

Les polémiques sociétales liées à l'agriculture étant en constante évolution, le suivi quotidien des articles relatifs aux filières a été mené avec 55 % des articles positifs (dont les extrêmes : 27 % pour aviculture et 37 % pour le porc contre 78 % pour le bio, 75% pour l'horticulture et 67 % pour le lait). L'investissement dans les stratégies d'information liées à celagri.be a été poursuivi avec 2 nouveaux dossiers et 5 dossiers mis à jour ainsi que l'organisation d'une journée sur le thème « Polémiquer ou dialoguer ? Echanges de pratiques et mise en perspectives » et l'édition d'un CELagriMag.



SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES FILIERES

En 2022, le soutien aux initiatives économiques a représenté 40 % du temps de travail de nos équipes. Il a été complété par la mobilisation de ressources du plan de relance de la Wallonie pour :

l'interface producteurs distributeurs (intermédiation commerciale et outils numériques de référencement du produit wallon),

le soutien à des projets spécifiques filière (installation ovine, centre d'insémination porcin, éclosier coopérative).

Malgré un contexte économique très particulier qui a nécessité de nombreux ajustements de nos actions face aux urgences de certains secteurs ou maillons, nous avons continué à mettre toute notre énergie au service de toute approche permettant de stabiliser le cadre d'insécurité entre acteurs des filières et de veiller à la position des producteurs dans celle-ci. L'énergie s'est concentrée sur les actions en lien direct avec les porteurs de projets concernés par des approches collaboratives de producteurs (OP, groupements, coopératives, 22 initiatives accompagnées représentant 424 producteurs) ou des filières QD/AOP-IGP (22 dossiers suivis) ou encore des initiatives visant à favoriser la relocalisation des systèmes alimentaires.

28 réunions de commissions filières ont été menées pour assurer le suivi de la mise en oeuvre et de l'actualisation 2022 des plans de développement filières. 3 plans de filière bio ont été élaborés. Plus d'une dizaine de projets structurants identifiés dans les plans de développement ont fait l'objet d'un soutien de la Wallonie au travers du plan de relance et de l'appel à projets relocalisation.

Les demandes de nouvelles labellisations Prix Juste Producteurs n'ont concerné que 54 producteurs et 27 dossiers existants ont été contrôlés en 2022.

La plateforme commerciale Easy-agri continue sa croissance avec 1456 professionnels inscrits sur le site et 10.442 abonnés au groupe fermé FB. Deux fonctionnalités spécifiques ont été développées pour le Bio et pour le pâturage.



TRAVAIL SECTORIEL ET COLLECTIF

Les services du Collège des Producteurs permettent plus d'efficacité sur les enjeux collectifs partagés par plusieurs secteurs. Ces points concernent bien sûr les aspects institutionnels (législatif, promotion, recherche, encadrement, formation, investissement public,...) mais aussi les enjeux économiques (accès au marché, stabilisation des relations commerciales, clusters,...) et structurels au secteur (renouvellement des générations, foncier, OP,...). Plus de 40 % de la charge de travail de l'équipe concerne des enjeux collectifs.



PLAN BIO

Les actions menées spécifiquement dans le cadre du plan Bio 2030 ont concerné :

- le recensement des besoins de terrain des opérateurs bio et le renforcement des synergies avec les assemblées sectorielles des différents secteurs de production;
- L'élaboration de 3 plans de développement de filières bio régionales (Viande bovine, œufs et protéines végétales Feed) ;
- le soutien à une réglementation bio exigeante et efficace au travers de 50 notes du GT législation et une veille médiatique bio combinée à 2 dossiers Celagri.



01.

**FAIRE VALOIR,
PESER ET SE FAIRE
CONNAITRE**



AXE OPÉRATIONNEL 1.1

Assurer la légitimité et la représentativité

Différentes activités ont été menées dont l'état d'atteinte des objectifs est le suivant :



CONSEILS
INDIVIDUELS SUR
DEMANDE

994

OBJECTIF

1000 conseils

RÉSULTATS

Conseils producteurs :
373

Conseils acteurs filière :
392

Conseils autres :
229



VISITE
INDIVIDUELLE DE
TERRAIN

123

OBJECTIF

50 visites

RÉSULTATS

Visites :
123



PRODUCTEURS EN
INTERACTION

+ de **2000**

OBJECTIF

1300
3 enquêtes

RÉSULTATS

Personnes touchées via stand
ou co-organisation : **3941**

Nbre de participants AS 2022 :
462

Nbre de participants lors
d'évènements en tant
qu'orateur : **1093**

Nbre d'enquêtes et nbre de
répondants : **8 enquêtes** et
1847 répondants (acteurs
logistique, écopâturage, reprise
des exploitations, besoins dans
les domaines de l'encadrement,
panier bio)



AXE OPÉRATIONNEL 1.2

Assurer une orientation et un suivi de la promotion

Suite à l'avis remis fin 2021 par le Collège des Producteurs sur le Plan 2022 de Promotion, les équipes du Collège assurent un travail de suivi et d'orientation de la mise en œuvre du plan en veillant à assurer un maximum de prise en compte des points d'attention transversaux et sectoriels.

En 2022, le niveau de prise en compte des points d'attention était de 75 % (l'objectif) dont 42 % pris totalement en compte et 33 % partiellement pris en compte.

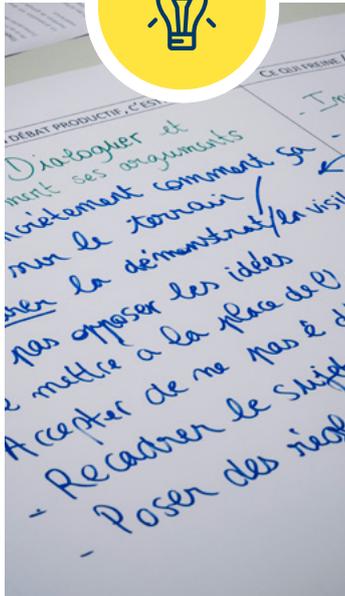
1 avis a été élaboré sur le plan 2023 de Promotion.

Différentes activités collaboratives ont été menées avec l'APAQ-W dans le cadre de la mise en œuvre du plan de promotion 2022 dont l'état d'atteinte des objectifs est le suivant :

Activités	Objectif	Résultats
Contribution réalisation de productions avec l'APAQW	20 documents / vidéos réalisés / participation jury	Nbre de contributions brochures/videos/ relecture de doc :12 contributions et 6 participations à des jurys
Organisation d'évènements avec l'APAQW	5 participations	Nbre de participations: 7
Organisation des réunions trimestrielles / coordination avec représentants au CA APAQ-W	6 réunions	*3 réunions + Coordination mensuelle avec les représentants au CA de l'APAQ
Révision des cotisations APAQ-W	Contributions des producteurs	Contributions des producteurs à la révision des cotisations pour les secteurs Horticulture comestible, Horticulture ornementale, aviculture, pomme de terre, bio, ovin-caprins
Appel à projet UE avec l'APAQW (tous)	Contributions à 3 projets	Contributions à 2 projets : projet européen Fraich'Force – reconduction / Bio : suivi avec IFOAM

AXE OPÉRATIONNEL 1.3

Assurer une orientation et un suivi de la recherche, de l'encadrement et de la formation



Un avis d'orientation sur la formation a été élaboré et différentes contributions ont été apportées à la structuration du système d'encadrement (AKIS Wallon). A noter qu'aucune note de suivi de la recherche n'a été élaborée à l'exception des contributions liées à la recherche Bio.

De manière détaillée, nos équipes ont assuré le suivi et l'orientation d'activités de recherche et d'encadrement sur base des activités ci-après. Elles ont aussi participé à la mise en œuvre opérationnelle d'initiatives de recherche-encadrement spécifiques : Projet de déstructuration des viandes, Diverimpacts et SERVEAU sur pâturage des dérobées, Nagrineau et Ecophyto. Des échanges avec les partenaires de l'initiative « charte phyto » ont été relancés afin de proposer à la Wallonie d'étendre l'action pilote de 2020 à une centaine de communes.

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS :

- Initiative « charte phyto » : Relance des échanges avec les partenaires pour étendre l'action pilote de 2020 à une centaine de communes.
- Avis d'orientation recherche : Rédaction d'un avis remis en 2021, sans note de suivi en 2022. Participation aux réunions du CRR-PB et remise d'avis concernant un appel à projet de 2 millions d'euros pour de la recherche spécifique bio sur 2 ans.
- Mise à jour fiche encadrement : Pas de note de suivi en 2022. Participation aux travaux du SPW sur AKIS Wallon. Le site internet acteursagriculturewallonie.be reste géré par Socopro. Certaines fiches devront être actualisées.
- Avis d'orientation formation : Émission d'un avis transmis avec contribution de chaque secteur. Contribution à l'analyse des candidatures pour un appel à projets formation SPW.
- Comités de suivi : Participation à 20 comités de suivi recherche, 24 comités de suivi encadrement végétal, 8 comités de suivi encadrement animal et 12 comités de suivi sur différents sujets tels que Etique PJuste, Protect'eau, Certifruit, BTF, RWDR, FEAMPA, CER, alternatives à la mise à mort des jeunes mâles, filière noix/noisette/chataigne en Wallonie, CW3C, Agrilabel et comité de Présentation des Plans de gestion par District hydrographique.
- Groupe de travail du fond sanitaire : Émission d'un mémo sur AGW cotisation au fond sanitaire. Suivi de différents sujets liés aux secteurs avicole, ovin-caprin et porc.
- Groupe de travail Castration Porc : Pas de réunion sur la période. Suivi de la réglementation et lien avec l'UE.
- Déstructuration viandes : Finalisation des travaux de rédaction d'un manuel et diffusion.
- Projet DIVERSIMPACT et SERVEAU : Émission de 2 rapports finaux sur le développement quasi exponentiel du pâturage ovin des cultures.
- Projet ECOPHYTO : Analyse de résidus phyto sur 40 situations types de pratiques de production en fruits et légumes.

AXE OPÉRATIONNEL 1.4

Faire valoir l'avis en matière de législation

108 AVIS ONT ÉTÉ ÉMIS AU COURS DE L'ANNÉE 2022

Le niveau de prise en compte totale et partielle des avis émis est de 79%.

D'autres points législatifs ont aussi été traités:

Le groupe de travail législation BIO concerne 46 % des avis remis en matière de législation.

Les dossiers, élaborés sur demande ou initiative, ont notamment concerné l'ensemble des secteurs suivants :

- Secteur avicole : 17 notes
- Secteur lait : 3 notes
- Secteur bovin viande : 7 notes
- Secteur aquacole : 6 notes
- Secteur porcin : 5 notes
- Secteur grandes cultures : 5 + phyto et fertilisants : 12 notes
- Secteurs ovin/caprin : 11
- Secteur horticole : 4 notes
- Feed : 8 notes
- Transversaux : 30 notes

- Législation PAC2023 : suivi du dossier, résultat : 1 mémo avec des points d'attention pour chaque secteur et suivi avec différentes NT à la demande du SPW.
- Législation BEA : suivi du dossier, résultats : suivi de divers sujets, y compris la protection animale pendant le transport, la castration des porcelets, la législation sur le transport des veaux laitiers et plus encore.
- Plan loup : prise en compte des impacts sur la protection/revenu des éleveurs, résultats : suivi des travaux de Natagriwal, évolution en cours du plan loup, GT DAEA coût du loup et proposition de révision de l'indemnisation.
- Suivi de l'Afscs : 6 sujets abordés, résultats : traitement de divers sujets, y compris les règles d'hygiène pour les petits abattoirs à la ferme, les ventes directes et la transformation, et l'évaluation des règles pour la chaîne d'approvisionnement de courte distance avec GT C5C et DIVERSIFERM.



10 lettres d'informations juridiques

ont été établies et transmises aux membres du Collège des Producteurs concernant plus de 300 sujets d'actualités juridiques aux niveaux européen, Fédéral et Régional.

AXE OPÉRATIONNEL 1.5

Faire valoir l'avis en matière de simplicité administrative



En 2022, il a été retenu que les travaux liés à la simplification administrative seraient postposés au démarrage des nouvelles modalités PAC afin de s'assurer de leur adéquation à une approche « usagers »



AXE OPÉRATIONNEL 1.6

Assurer le fonctionnement des organes du Collège

Différentes actions ont été menées dans ce cadre, notamment :



A noter qu'il n'y a pas eu d'AG de producteurs organisée en 2022.



02.

**INFORMER SUR
LES FILIERES**





AXE OPÉRATIONNEL 2.1

Etre un point de relais et collecte d'informations

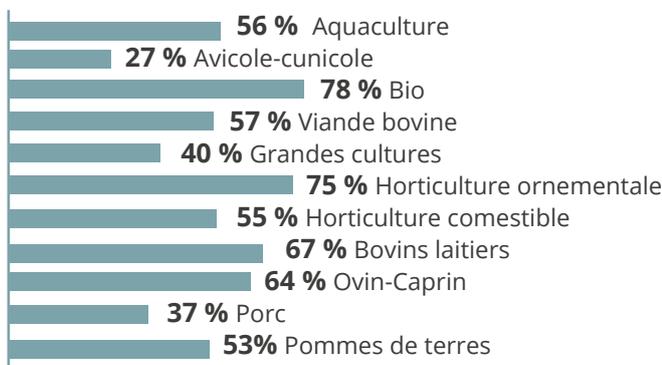
Dans chaque secteur, nous collectons, analysons et compilons des informations filières au travers d'une veille technique, économique et légale. Cette veille est effectuée au travers d'abonnements à des revues et newsletters, de participations à diverses réunions, ateliers et salons ainsi qu'au développement

de réseaux de contacts européens. Nous transmettons ces informations à la base de données des producteurs wallons. Notre base de données compte maintenant plus de 7000 producteurs auxquels nous relayons de façon ponctuelle l'information.

-  COLLECTE D'INFORMATIONS
-  ANALYSE D'ARTICLES
-  COMPILATION DE DONNÉES

Revue de presse : analyse de l'image de l'agriculture

Analyse des articles parus en lien avec l'agriculture en général :



VEILLE PRESSE QUOTIDIENNE

AXE OPÉRATIONNEL 2.2

Assurer une information aux professionnels des filières



Rédaction d'articles dans la presse agricole et horticole

37 articles ont été rédigés par les services opérationnels du Collège des Producteurs, dans les revues de l'Association wallonne des éleveurs, de Biowallonie et de la FWH ainsi que dans la presse agricole.



Formations

112 personnes formées

- 1 formation en économie des filières (cours B Fugea)
- 2 (cours A fugea)
- 1 formation caudectomie
- 1 formation biosécurité agricole.



L'OBSERVATOIRE DES FILIÈRES AGRICOLES

Au début de la crise covid, le Collège des Producteurs a initié la mise en place d'un observatoire des effets de la crise sur les filières et acteurs de l'agriculture wallonne.

Sur base des consultations des membres du Collège des Producteurs, des Commissions Filières et des opérateurs terrain, un document est transmis chaque mois aux autorités publiques et politiques. Il s'agit de faire ressortir les éléments essentiels des préoccupations des acteurs, afin de faciliter la prise de décision des autorités et des acteurs des filières dans la gestion de crise.



9 notes de travail

rédigées et envoyées de façon confidentielle aux autorités et acteurs du secteur

1 synthèse

annuelle pour Libramont



Dans chaque secteur, des pages spécifiques aux informations filières sont alimentées sur :

WWW.COLLEGEDESPRODUCTEURS.BE

ainsi que sur les relais facebook et twitter qui y sont liés.



WWW.COLLEGEDESPRODUCTEURS.BE

En 2022, nous avons décidé de fusionner Filagri avec le site du Collège et de profiter de ce remaniement pour proposer une nouvelle interface et structure à notre site. Filagri a été désactivé le 21 octobre 2022 et son contenu a été repris sur le site du Collège. En plus de l'actualité des filières héritées de Filagri, nous avons maintenant une centralisation de nos publications beaucoup plus efficace puisque les visiteurs peuvent maintenant lire et consulter les documents sur le site et utiliser un nouveau moteur de

recherche qui permet de trier par type, par date et/ou par filière les documents. Ce moteur de recherche concerne aussi le reste du site avec les articles, les notes juridiques, l'observatoire des filières, etc. Nous avons aussi lancé le relais infos qui nous permet de relayer l'actualité de nos partenaires plus facilement. L'accent a été mis sur la clarté de l'information et sur le rapprochement avec le visiteur du site. Enfin toute notre équipe de chargés de mission est présentée avec un descriptif bref du secteur et de ses chiffres clés.



VISITEURS

37 368 en 2022



PAGES VUES

57 408 en 2022



ABONNÉS NEWSLETTER

1407 en 2022



3385 en 2022

CELAGRI
CELLULE D'INFORMATION AGRICULTURE



WWW.CELAGRI.BE

En avril 2019, la Cellule d'Information Agriculture CELAGRI a été créée suite à la fusion des cellules d'information lait et viandes. Depuis, CELAGRI s'est étendue pour inclure les secteurs du végétal et de l'agriculture biologique, et son réseau compte désormais plus de 300 experts. En

2022, CELAGRI a lancé la troisième édition de son magazine, Celagri'Mag.



VISITEURS

74 966 en 2022



PAGES VUES

199 130 en 2022



ABONNÉS NEWSLETTER

805 en 2022



1 503 en 2022



WWW.PRIXJUSTE.BE

Notre objectif principal à travers le site Prix Juste Producteurs.be est de favoriser une rémunération juste pour les agriculteurs et producteurs locaux, tout en offrant aux consommateurs la possibilité de trouver des producteurs locaux dans leur région. Nous nous efforçons également

de sensibiliser les consommateurs aux difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs et producteurs locaux, et de promouvoir une économie locale plus durable.



VISITEURS

6 885 en 2022



PAGES VUES

29 636 en 2022



ABONNÉS NEWSLETTER

2 007 en 2022



2 705 en 2022



WWW.EASY-AGRI.COM

Easy-Agri le site de petites annonces d'animaux de rente lancé en 2017 pour répondre au décret d'interdiction de publicité pour des animaux dans des supports non-éligibles. Le site a vu sa notoriété augmenter grâce à une campagne de promotion entre décembre

2019 et mars 2020, doublant son nombre d'utilisateurs en un an. En plus des annonces, Easy-Agri offre désormais une section pour la location de pâturages et propose une traduction en néerlandais et allemand. Un nouveau site, Easy-Agri Bio, est en préparation.



VISITEURS

128 048 en 2022



PAGES VUES

2 408 769 en 2022



ABONNÉS NEWSLETTER

11 724 en 2022



GROUPE FERMÉ

10 442 en 2022



AXE OPÉRATIONNEL 2.3

Assurer une information grand public

Afin de diffuser des informations au grand public, diverses activités ont été entreprises. Voici leur état d'avancement :

Communication via Celagri

2 dossiers en cours (portant sur l'utilisation de plastique pour emballer les produits bio et les métaux lourds en maraichage diversifié), 5 mises à jour (concernant le sapin de Noël, les antibiotiques en bio, la fertilisation en bio, les pesticides bio et le foie gras) et 6 publications (sur les impacts environnementaux des prairies en Wallonie, les jus végétaux vs le lait, l'abeille et la conservation des fruits, l'étude du marché belge du poisson issu de l'aquaculture, l'éco-pâturage en tant que pratique agricole et l'économie des filières viandeuses wallonnes).

Un magazine "CelagriMag" a également été produit.

Témoignages de producteurs

Trois témoignages ont été réalisés sur le bien-être animal des vaches en toutes saisons. interviews/ présentations du Collège à différentes occasions ont été diffusées.

Quatre vidéos événements ont été confectionnées, notamment la Journée de lancement du label "asperges de Wallonie", les élections printemps, les "hortifolies" et les essais CEPICOP - Prix Juste Producteur.

Enfin, 250 photos ont été produites.

Relation Presse

En ce qui concerne notre relation avec les médias, nous avons obtenu 28 références presse et 10 interactions avec les journalistes. Nous avons également diffusé 5 communiqués de presse.



03.

SOUTENIR DES INITIATIVES FILIERES



AXE OPÉRATIONNEL 3.1

Faciliter des initiatives économiques entre maillons des filières

Les travaux en cours sont poursuivis en regard d'appuis aux dossiers institutionnels et privés.

Les initiatives menées sont les suivantes :

- **Accompagnement et conseils pour les AOP, IGP et QD :**
 - QD : 13 dossiers suivis, bleu des prés, Cornu, Près de chez nous, beurre de ferme, Ecophyto, variété de pommes/poires à faibles entrants, diversifruits, poulet fermier, le poulet plein air, foie gras fermier mi-cuit, céréales à faibles résidus, houblon et truite du terroir affinée.
 - IGP : 6 dossiers suivis, le BBB+boulette de Wallonie, le boudin blanc de Liège, les fraises de Wépion, la bière saison et le porc piétrain.
 - AOP : 3 dossiers suivis, le beurre d'Ardenne, le sirop de Liège et l'épeautre.
 - Statut des dossiers :
 - En cours : 18 dossiers.
 - Finalisé : 2 (QD pommes/poires diversifruits).
 - En stand by : 2 QD poulet fermier, plein air.
 - Abandonné : 1 (veau au pis).
- **Soutien à la mise en place de coopératives, OP et groupements de type éco : 22 initiatives représentant 424 producteurs concernés (voir annexe pour la liste).**
- **Suivi des plans de développement : Mise à jour de 7 plans et 3 nouveaux plans en cours (Plan de développement porc en cours).**
- **Suivi de la chèvre :**
 - Projet de lait ultrafiltré : plus de demande pour 2022.
 - Outil de comparaison de prix du lait : Réunion avec Chèvrardennes + Sensibilisation de la GMS sur le prix du lait.
 - Mise à mort des jeunes chevreaux : suivi COMAC.
 - Situation de crise dans le secteur caprin : 3 notes de travail, suivi aide de crise GW pour le secteur caprin.
- **CDC cochon bien-être QD : Nombre de producteurs engagés dans CDC : 7. Nombre de porcs/semaine : 150. À noter le retrait de Marcassou en 2023. Point focal BEA.**
- **Dossier sécheresse aquaculture : Constat de pertes dues à la sécheresse à la pisciculture de la Gernelle et de Freux.**
- **Dossier confinement grippe aviaire :**
 - Animation GT « Pastille » : la pastille a été relancée cette année et utilisée par les éleveurs et certains centres d'emballage. Cette action a permis aux œufs plein air de garder leur place dans les magasins et d'éviter une diminution trop importante du prix des œufs.
 - Obtention de l'accord des autorités pour l'usage de la pastille.
- **Pdt Robustes : Analyse des résultats partie 2 (point de vente, emballage, poids) de l'enquête.**
- **Soutien aux éleveurs de volailles et de porc : suivi aide de crise GW pour les secteurs volaille et porc.**

AXE OPÉRATIONNEL 3.2

Faciliter des initiatives non économiques entre maillons des filières



Organiser des commissions filière par secteur

Il est prévu d'organiser des commissions pour chaque secteur de la filière (horticulture ornementale, aviculture, porc, viande bovine, ovin, grandes cultures et pommes de terre, et horticulture comestible) avec un total de 28 réunions. Le nombre de réunions par secteur est le suivant : horticulture ornementale (2), aviculture (5), porc (1), viande bovine (5), ovin (3), grandes cultures et pommes de terre (4), horticulture comestible(2), bovins laitiers (6).



Renforcement lien représentants Bio/ représentants certifiés Bio autres secteurs

En outre, il est prévu de renforcer les liens entre les représentants bio et les représentants certifiés bio d'autres secteurs. Il est proposé de partager systématiquement les informations relatives aux dossiers bio avec les autres chargés de mission et représentants certifiés. Il est également prévu d'organiser une réunion annuelle entre les représentants du collège certifiés.

AXE OPÉRATIONNEL 3.3

Développer une approche prix juste au producteur



LABELLISATION DES PRODUITS PRIX JUSTE PRODUCTEUR

Il y a 54 producteurs dont les produits ont été labellisés "prix juste producteur", pour un total de 63 produits labellisés.

ANALYSES ÉCONOMIQUES À LA DEMANDE

suite à des analyses économiques à la demande, 5 référentiels de prix ont été finalisés pour des produits tels que le lait de la baraque, la farine Bayard et Cérès, l'épeautre Wallon conventionnel et biologique, les asperges de Wallonie ainsi que les fraises de Wallonie.

CONTRÔLES PRIX JUSTE

En ce qui concerne les contrôles de dossiers labellisés, 27 dossiers ont été contrôlés.

La situation économique 2022 a orienté les travaux des commissions filières sur des échanges favorisant la stabilité des relations commerciales face aux aléas de marché, de coût de production et de climat.

Cette situation économique a aussi notablement perturbé l'écosystème prix juste et la capacité à labelliser de nouveaux produits ; néanmoins, le processus de labellisation a poursuivi sa croissance et porte un total à 740 producteurs (dont une quinzaine d'OP), 230 produits labellisés au travers de 108 dossiers (dont une partie au travers de

relations commerciales structurantes avec 35 transformateurs). Les dossiers de quelques 100 producteurs sont en cours de traitement au travers de coopératives.

Les produits certifiés sont présentés sur www.prixjuste.be. **Le chiffre d'affaires** annuel des produits certifiés est estimé à **18.000.000 eur. 3 3,5 % des dossiers certifiés prix juste concernent des produits qui sont également certifiés BIO**. Des campagnes d'informations neutres et objectives sur le label ont été menées.

PLANS DE DÉVELOPPEMENT



Les plans de développement filières ont été actualisés en 2022. Ces cadres de priorisation des interventions publiques et d'orientation des partenariats publics privés ont permis des avancées importantes dans les différentes filières.

Les actions concrètes significatives qui ont pu être menées depuis la première version du plan sont notamment les suivantes :



- ✓ Encadrement technique pour les pépiniéristes forestiers mis en place
- ✓ La dépense publique en matière de plantes a augmenté notamment dans le cadre de l'initiative 'Yes, We Plant'
- ✓ Le verger à graines pour les sapins de Noël est mis en place
- ✓ Une charte pour les plantes locales est sur le point d'être mise en place
- ✓ Conseil à l'installation



HORTICULTURE COMESTIBLE

- ✓ Le chiffre d'affaires du secteur est estimé à plus de 150 millions EUR et marque **une croissance de plus +15%** (bémol 2021-2022 à cette progression pour le marché du frais et les pommes et poires)
- ✓ Initiation d'un travail sur des outils de commercialisation et de logistique spécifiques aux produits locaux : soutien à la structure interprofessionnelle IFELW, développement de supports à l'intermédiation commerciale et premiers jets d'un projet de plateforme de centralisation des productions à Gembloux (« WalHorti »)
- ✓ Guide des bonnes pratiques et critères d'approvisionnement régionaux pour les cantines
- ✓ Participation de l'APAQW au programme Européen de promotion des F&L sur 3 ans et actions de promotion/animation dans les GMS
- ✓ **PAC 2023** : prime aux maraichers et catalogue du matériel horticole et des dépenses éligibles aux aides à l'investissement : augmentation des dossiers depuis 2019
- ✓ **Mise en place d'un référentiel** de pratiques résilientes en intrants et analyse du temps de travail et des coûts : ECOPHYTO.
- ✓ Soutiens à l'investissement au travers de projets de relocalisation alimentaire
- ✓ Maraichers sur petites surfaces : Création du GMDB, formation / professionnalisation des vigneronnes à l'IFAPME, espace test maraichers au sein des GALs pour les petits producteurs

ORGE BRASSICOLE

- ✓ Données pour piloter le développement de la filière : harmonisation avec DEMNA-DGO3
- ✓ Noyau pilote d'acteurs de la filière intéressés par le local et le prix juste : plus de **100 agriculteurs, 3 négociants, 3 malteries, plus de 15 brasseries** pour près de **80 bières** (dont 72 labellisées PJ)
- ✓ **Encadrement technique des producteurs et recherche** : Le CePiCOP encadre directement 45 agriculteurs et réalise une centaine d'analyses d'échantillons d'orges en pré-récoltes
- ✓ Lancement et suivi du projet ValCerWal (optimisation du tri des orges brassicoles et diminution des risques de déclassement)
- ✓ Facilitation filière : animation POB, organisation événements/visites, mise en place d'essais pilotes pour proposer des variétés d'orges innovantes ayant aussi pour objectif la diminution des déclassements, événements « Trinquons local » avec APAQ-W, liens avec projets soutenus HR et/ou relocalisation, mobilisation de nouveaux négociants pour augmenter l'offre qualitative en orge



OVINS

- ✓ **Augmentation du nombre de détenteurs professionnels** en concordance avec les prévisions du plan de développement (30 par an). Ce rythme devrait être maintenu avec soutien du plan de relance à l'installation ovine.
- ✓ Le nombre de brebis par élevage a peu évolué. Cela peut en partie s'expliquer par le fait que les éleveurs s'installent d'abord avec peu de bêtes puis agrandissent leurs cheptels. Les années à venir seront certainement en faveur de cet indicateur.
- ✓ **Le taux d'approvisionnement a très bien évolué** (+23% entre 2021 et 2018)

BOVINS LAIT

- ✓ L'amélioration de la disponibilité de données chiffrées pour le pilotage de la filière est en cours avec la DAEA ;
- ✓ La mise en place d'un réseau de fermes et d'un référentiel comparatif grâce à la plateforme WALLeSMART, collaboration entre plusieurs partenaires de l'encadrement ;
- ✓ La formation de l'organisation interprofessionnelle belge MilkBE qui est opérationnelle depuis 2020 ;
- ✓ La réalisation d'une étude visant à déterminer les freins et les leviers à la formation d'organisation de producteurs en Wallonie qui a débouché sur un plan d'actions au niveau régional ;
- ✓ La validation et la mise à disposition des producteurs – transformateurs de l'outil numérique DiversLait (indicateurs de la qualité du lait pour la transformation artisanale) ;
- ✓ Le renforcement de la promotion des produits laitiers locaux et de l'information des prescripteurs d'achat et du grand public.

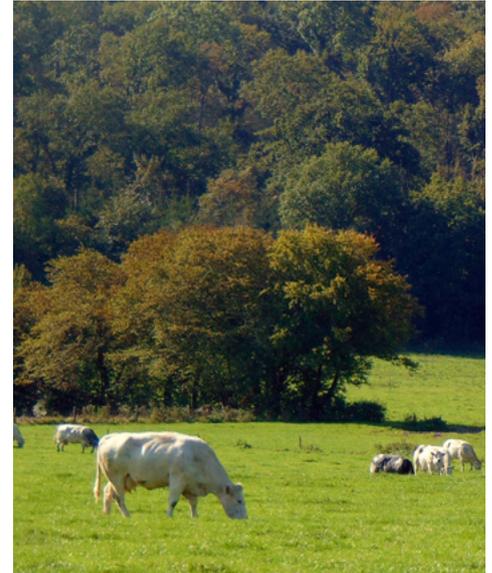
AVICULTURE



- ✓ L'ambition établie à plus de 40 nouveaux poulaillers par an dont près de 90% en productions alternatives, est globalement atteint (bémol depuis 2022 avec les incertitudes de marchés et coûts de production). La production de volailles alternatives a progressé entre 25% et 30% en volume en 4 ans (+2 millions de poulets/an), et celle en œufs de 57% en 8 ans (+de 500 000 poules pondeuses).
- ✓ Maintien d'un cadre favorable pour les investissements dans les productions à valeur ajoutée ;
- ✓ Création de 4 petits abattoirs agréés, dont 2 à la ferme et 1 Hall Relais ;
- ✓ Avancée sur l'obligation du marquage à la ferme ;
- ✓ Avancée sur l'adoption d'un cadre protégeant le terme « ferme », « fermier » ;
- ✓ 1 OP en cours de constitution ;
- ✓ Renforcement des actions marketing ciblées

CÉRÉALES ALIMENTAIRES

- ✓ A l'heure actuelle, la part alimentaire de la production céréalière est toujours proche de 10% en volume mais un doublement des meuneries en circuit court a été noté
- ✓ La caractérisation du taux de protéines et des autres critères de qualité afin de répondre aux attentes du secteur de la transformation notamment via la mise en place du projet VALCERWAL au CRA-W
- ✓ La mise en place de systèmes de paiement en fonction de la qualité et au développement de filières locales, durables et prix juste
- ✓ Le soutien à un environnement favorable au développement d'outils de première et seconde transformation céréalière (industriel et circuit court) grâce notamment aux halls relais, appels à projets relocalisation, ...
- ✓ La mise en place du Référentiel du Vivre Ensemble qui explique les bonnes pratiques phyto et la mise en place d'un projet pilote visant à davantage de dialogue entre agriculteurs et riverains.



VIANDE BOVINE

- ✓ La situation de l'élevage est caractérisée en 2021 par 231 000 VA, 5 050 détenteurs avec 46 VA en moyenne, ce qui reste supérieur à la limite minimale envisagée par le plan ;
- ✓ Les prix ont évolué favorablement (6,30 €) mais restent inférieurs au prix juste estimé à 7,20 € dans un modèle de naisseur – engraisseur ;
- ✓ Données - Réalisation et mise à jour des flux de la filière ;
- ✓ Dossiers législatifs clés pour la filière : dossiers BEA, contrôles en abattoirs, allègements circuit court AFSCA, etc. ;
- ✓ Vigilance sur accès aux abattoirs ;
- ✓ Renforcement des actions de promotion vers l'HoReCa et le décrochage d'un soutien EU par l'APAQ-W pour la période 2020-2022,
- ✓ Poursuite du travail sur l'information « polémiques viandes » via Celagri,
- ✓ Accompagnement actif des acteurs de la filière sur la création de valeur et la segmentation (Prix juste, QD, OP, etc.).

← **Annexes**
Rapport annuel activités 2022





ANNEXES 1 ACTIONS DU PLAN BIO

1. Action 2_L1 Recenser et prendre en compte les besoins de terrain des opérateurs bio

Soutenir l'intégration du secteur bio dans les travaux du Collège des Producteurs

Activités réalisées et résultats obtenus :

1^{er} semestre 2022 : Les intérêts des agriculteurs bio sont intégrés dans les travaux du Collège des Producteurs (avis et projets) au travers de :

- **L'assemblée sectorielle bio** : organisation de 1 assemblée sectorielle bio (34 participants)
- **La consultation directe des agriculteurs bio** : multiples consultations des producteurs représentants (législation, APAQW, avis formation, PAC post 2020, note de l'observatoire, etc..), consultation directe des agriculteurs bio (utilisation de sels nitrés p.ex), rencontres organisées pour faire connaître les activités du Collège et prendre connaissance des besoins des agriculteurs (10 visites), participation à 6 événements extérieurs (Le maraichage vu par les maraichers, AG de la FWA, journée débouchés de Biowallonie, coind des champs Biowallonie, visite NaPro, ...), suivi d'un projet de coopérative maraichère, ...
- **Le renforcement de la transversalité et des synergies avec les assemblées sectorielles des différents secteurs de production** : participation à 1 assemblée sectorielle d'un autre secteur (porcs) et organisation d'une réunion rassemblant les représentants du secteur bio et les représentants des autres secteurs certifiés bio
- **La collaboration entre les chargés de mission de la Socopro** : contacts réguliers avec les autres chargés de missions pour les questions les concernant (ex: dossier métaux lourds, dossier sels nitrites, dossier mycotoxines, CRR-PB, dossier progécole, ...)

- Avis émis : 1 avis du secteur bio pour l'élaboration de l'avis du Collège sur la formation agricole ; 1 avis sur les thématiques de recherche pour le CRR-PB, 1 avis sur le système pourcentage dans la restauration, 1 avis sur la dérogation pour 5% d'aliments non-bio en volaille et porcs, suivi de la révision du système de cotisation APAQ-W, choix des ambassadeurs pour la semaine bio, infos données concernant leur secteur aux autres chargés de mission ou pour répondre à des questions parlementaires. 1 avis concernant la PAC avec IFOAM + 4 notes de l'observatoire des filières et infos partagée lors de participation à des comités de suivi (2 participations à des comités de suivi), participation aux enquêtes européennes sur les NGT et sur le plan de promotion des fruits et légumes dans les écoles + suivi de ce dossier au niveau régional.

2^{ème} semestre 2022 : Les intérêts des agriculteurs bio sont intégrés dans les travaux du Collège des Producteurs (avis et projets) au travers de :

- **L'assemblée sectorielle bio** : organisation de 1 assemblée sectorielle bio (24 participants)
- **La consultation directe des agriculteurs bio** : multiples consultations des producteurs représentants (législation / guide lecture, avis APAQW, note de l'observatoire, etc..), consultation directe des agriculteurs bio (obligation de parcours ext. pour les bovins, ajout de vitamine dans le lait en poudre pour les chèvres p.ex), rencontres organisées pour faire connaître les activités du Collège et prendre connaissance des besoins des agriculteurs (12 visites), participation à 6 événements extérieurs (visites de 3

fermes agroécologiques, 1 workshop sur l'agroécologie, la recherche en AB au CRA-W et PDT robustes), organisation de 2 conférences - débats (diversité des agricultures en Wallonie à la foire de Libramont et l'agri-diversité à la fête des moissons).

- **Le renforcement de la transversalité et des synergies avec les assemblées sectorielles des différents secteurs de production :** participation à 2 assemblées sectorielles d'un autre secteur (avicole et grandes cultures / PDT).
- **La collaboration entre les chargés de mission de la Socopro :** contacts réguliers avec les autres chargés de missions pour les questions les concernant (ex: dossier métaux lourds en maraichage diversifié, crise du secteur poules pondeuses bio, problématique des corvidés en grandes cultures)
- **Avis émis :** 1 mémo aléas climatiques et solutions d'agriculteurs sur demande du SPW – DRD, 1 avis sur les dérogations pour l'abattage des corvidés. A l'attention des ministres Tellier et Borsus, 1 NT sur la réglementation bio et l'engraissement des bovins pour le GT Législation et le CCAB. 1 NT sur le guide de lecture du règlement bio pour le CCAB. 1 mémo pour la note d'orientation APAQW, 1 mémo pour l'évaluation APAQW, 1 NT sur le MRV bio pour le GT législation. Infos données concernant leur secteur aux autres chargés de mission ou pour répondre à des questions parlementaires. + 4 notes de l'observatoire des filières et infos partagée lors de participation à des comités de suivi (2 participations à des comités de suivi).

Identifier en continu et compiler dans une base de données unique les besoins de terrain des opérateurs bio ;

Activités réalisées et résultats obtenus :

1er semestre 2022 : 1 enquête réalisée + analyse des résultats, une deuxième enquête réalisée en tenant compte des remarques émises lors de la première enquête. L'analyse des résultats de la deuxième enquête est en cours. La prochaine enquête est prévue pour fin 2022 et se basera sur les informations récoltées précédemment. Le système d'encodage est en place et fonctionnel.

2ème semestre 2022 : étude et recherche d'une solution informatique en vue d'améliorer le système d'encodage et d'enquête sur base des remarques transmises par les différentes structures contactées.

Réaliser un rapport analytique périodique des besoins de terrain identifiés

Activités réalisées et résultats obtenus :

1er semestre 2022 : 10 visites chez des producteurs bio + comptes rendus + encodage des avis / besoins émis. L'analyse des données et la rédaction du rapport sera réalisé pour septembre.

2ème semestre 2022 : 12 visites chez des producteurs bio + comptes rendus + encodage des avis / besoins émis. Rédaction et présentation du rapport analytique à la plate-forme Plan Bio 2030 en septembre 2022.

2. Action 3_L1 Elaborer, suivre et actualiser des plans de développement de filières bio régionales

Activités réalisées et résultats obtenus :

Les éléments d'activités résumés de la Socopro sont les suivants :

- Rédaction de plans d'actions en concertation avec les institutions actives du plan BIO 2030 et budgétisation d'actions complémentaires pour la réalisation des objectifs du plan.
- Réalisation d'animations filières en concertation avec le secteur pour le développement d'analyses « SWOT » orientées développement de marché, et capacité des filières,
- Analyse des chiffres de l'observatoire de consommation de l'APAQ-W pour le développement d'un état des lieux marché, orienté consommation,
- Développement de 3 états des lieux sur les filières énoncées capitalisant le travail initialement réalisé en 2021 lors de l'Appel à Projet « Groupement », et les chiffres de production de Biowallonie,
- Rencontre et présentation de l'approche Panier avec Gondola, Carrefour et Colruyt pour le développement d'une approche GMD en lien avec l'Interface Producteurs-Distributeurs, MABIO, l'APAQ-W et BIOWALLONIE,
- Participation à des événements de prospection commerciale (BIO XPO, BIO in BeNeLux, Business Club, ...) et suivi avec l'Interface Producteurs-Distributeurs,
- Réalisation d'une centaine d'entretiens auprès des acteurs sectoriels pour l'établissement d'un état des lieux orienté Marché, consommation et voies réalistes de développement
- Rencontre avec une centaine d'acteurs spécifiques (acheteurs GMD, grossistes et acteurs intermédiaires, transformateurs & commerces de détail, franchisés), utiles pour l'analyse Marché et le démarchage prospectif de l'Interface Producteurs-Distributeurs,
- Echanges avec entreprises et homologues étrangers (BE, NL, FR) autour de solutions appliquées au développement du BIO et démarchage prospectif
- Présentation de l'avancée projet auprès des représentants BIO du Collège, au sein des assemblées sectorielles BIO, des assemblées et commissions filières liées aux filières prioritaires (viande bovine, avicole, céréales & protéagineux) pour assurer la cohérence entre les plans filières bio et les plans filières généraux
- Développement de l'approche « panier bio local » comme outil de structuration des filières bio

3. Action 4_L2 Elaborer/soutenir l'élaboration d'une réglementation bio exigeante et efficace

Activités réalisées et résultats obtenus :

ELEMENTS CLES EN BREF :

6 GT législation ont été organisés donnant lieu à 50 notes de travail. La collaboration avec BioForum Flandre a généré 50 contributions. Celle avec IFOAM a induit 20 interventions dont une particulièrement importante sur le projet SUR, thème travaillé également dans le cadre du NAPAN.

Les éléments d'activités résumés de la Socopro sont les suivants :

- Validation du ROI et d'un visuel destiné aux courriers et notes du GT législation
- Organisation de 6 réunions du GT législation
- Elaboration de 50 notes de travail dont 33 notes d'avis

et 17 notes informatives

- Participation à 3 réunions du CCAB
- Rédaction de 6 notes de debriefing à l'intention du SPW
- Etablissement de 41 contributions dans le cadre du CT wetgeving et échanges via 9 notes avec BioForum Flandre
- Traitement de 20 sujets dans le cadre d'IFOAM dont 8 contributions écrites sous forme de notes
- Envoi de 2 contributions aux travaux du NAPAN
- Participation à 3 réunions sur les biopesticides
- Concertation avec opérateurs et scientifiques sur l'usage des nitrites en charcuterie
- Coordination avec Probila au sujet du petfood

4. Action 23_L7 Interagir de manière appropriée avec les médias et les relais d'opinion

Réaliser une veille médiatique relative à la production biologique

Activités réalisées et résultats obtenus :

1er semestre 2022 : Veille médiatique sur les réseaux sociaux : suivi des alertes AFSCA concernant les produits bios et les commentaires sur Facebook, revue des articles de presse quotidienne concernant le bio. Diffusion d'une revue de presse spécifique au secteur bio avec TDM et lien temporaire sur serveur externe.

2nd semestre 2022 : Veille médiatique sur les réseaux sociaux : suivi des alertes AFSCA concernant les produits bios et les commentaires sur Facebook, revue des articles de presse quotidienne concernant le bio. Diffusion d'une revue de presse spécifique au secteur bio avec TDM et lien temporaire sur serveur externe. Deux évaluations de situations potentiellement polémiques (métaux lourds en maraichage diversifié et trop de producteurs bio en Wallonie).

Anticiper et prévenir d'éventuelles polémiques en lien avec la production biologique

Cette sous action vise à ce que des dossiers de fond

soient constitués afin d'apporter une réponse objective et synthétique à des questions complexes liées à la production biologique soulevée par les médias et / ou les consommateurs. Ces actions sont réalisées en concertation avec le comité de concertation « promotion » (action 21_L7).

Activités réalisées et résultats obtenus :

1er semestre 2022 : réalisation d'un dossier de fond sur l'utilisation du plastique pour emballer les produits bio, collecte des données concernant la problématique des métaux lourds pour les maraichers en régions liégeoise, prise de contact concernant le dossier mycotoxines.

2ème semestre 2022 : réalisation d'un dossier de fond sur les métaux lourds en maraichage diversifié (en cours de relecture), récoltes d'informations pour la rédaction d'un article sur l'utilisation du cuivre en AB, suivi d'infos des dossiers précédents (NGT, plastiques, vitamine B2).

5. Action 4_L2 Elaborer/soutenir l'élaboration d'une réglementation bio exigeante et efficace

Dans le cadre de sous actions dont le SPW ARNE assure le rôle de chargé de projet, la Socopro contribue à différentes sous actions : (i) Défendre l'intégration des préoccupations wallonnes dans les dispositifs réglementaires suprarégionaux (belges et européens), (ii) Adopter des dispositions réglementaires dans des domaines pertinents

non couverts par le règlement européen, (iii) Veiller à un maximum de synergies entre réglementations. Les contributions Socopro y relatives sont intégrées dans le rapportage de l'action 4_L2 ci avant.

6. Action 5_L2 : Appliquer la réglementation bio de manière uniforme et transparente

Dans le cadre de sous actions dont le SPW ARNE assure le rôle de chargé de projet, la Socopro contribue à différentes sous actions : (i) Préparer l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen, (ii) Établir un référentiel des interprétations réglementaires régionales, (iii) Réaliser un rapport analytique périodique sur les dérogations

octroyées, (iv) Formaliser le dépôt et le traitement de plaintes auprès de l'autorité compétente. Les contributions Socopro y relatives sont intégrées dans le rapportage de l'action 4_L2 ci avant.

7. Action 6_L3 : Développer un portail web relatif à la production biologique :

4 articles écrits pour filagri / celagri.

EASY AGRI - le site référence d'annonces d'animaux de rente depuis 2017 reconnu par les services publics du bien-être animal a été identifié comme un des outils de référence qui facilitera le rapportage européen et contribuera à actualiser les réponses aux demandes de dérogations.

Dans ce cadre, une mise à jour a été apportée en Mai 2022 avec une section "Bio" à part entière. Une troisième mise à jour est en développement depuis décembre 2022 et concerne la séparation en deux sites distincts: Easy-Agri et Easy-Agri Bio afin de rajouter les multiples champs "bio" nécessaires au rapportage européen

8. Action 13_L4 : Encourager et faciliter le regroupement d'opérateurs bio et le développement de projet de filière bio :

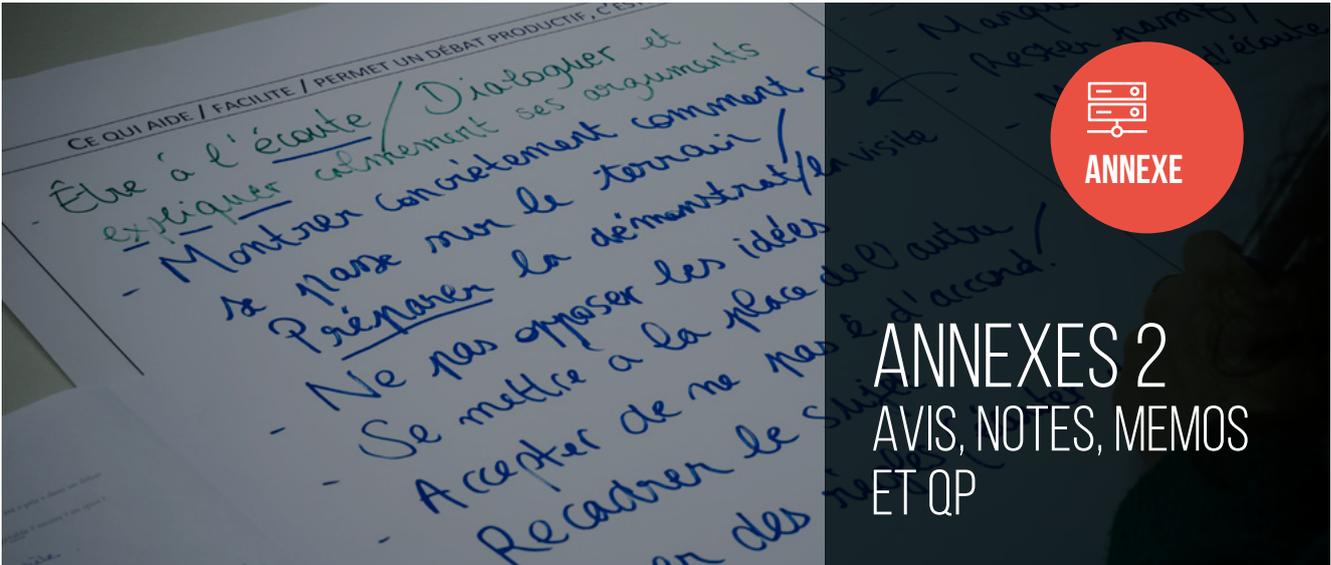
- Accompagnement des initiatives liées aux poulaillers mobiles
- Labellisation prix juste d'initiatives bio
- Travaux de l'interface producteurs-distributeurs

9. Action 21_L7 : Construire les actions promotionnelles en concertation avec le secteur bio :

- Participation de la Socopro aux actions collectives de promotion

10. Renforcer la planification et la coordination de la recherche en production biologique :

- Note de synthèse concernant les besoins identifiés de recherche en AB.

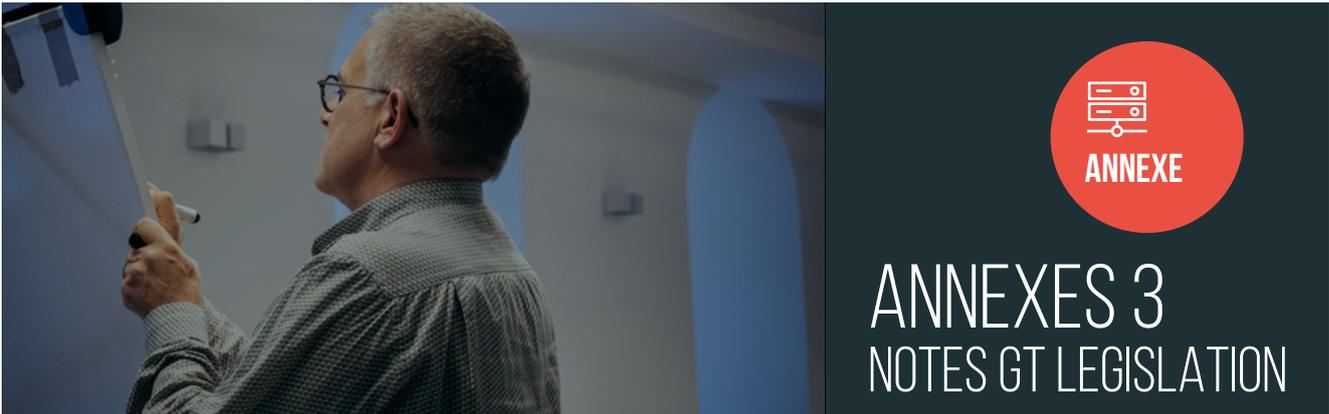


QP:Développement de l'élevage de truites en Wallonie, qui en bénéficie et quel montant?
QP:grippe aviaire et conséquences du confinement
QP:cri d'alarme des éleveurs de poules pondeuses Bio
QP:interdiction du broyage et du gazage des poussins mâles à l'échelle européenne
QO:Comment l'Europe et la Wallonie peuvent-elles agir afin de diminuer les coûts de production qui risquent de devenir intolérables pour nos agriculteurs
QP :La consommation des produits wallons (Cabinet Borsus)
QP:Quelles actions sont menées avec la grande distribution afin de promouvoir les viandes wallonnes
QP:les actions du Gouvernement pour soutenir le secteur de l'HORECA et les producteurs locaux
QP: Soutien wallon à la filière viandeuse
QP:Demande d'informations concernant l'orge de brasserie et la malterie du Château
QP: l'appel des producteurs de betteraves aux autorités publiques
QP: culture du bambou en Wallonie
QP: Agriculture et Cannabis
QP:la filière de l'orge brassicole en Wallonie
QP:la culture de chanvre
QP: culture des céréales
QP:l'alerte de l'ONU sur les conséquences de la "guerre du blé"
QP:la valorisation des céréales wallonnes et des céréales panifiables
QP:Sapins de Noel & aides PAC
QP:élevages ovins et bovins wallons
QP:projet ovin Plan de Relance

QP:risque de pénurie alimentaire
QP:les appels à remettre en cause la stratégie "Farm to fork" et le "Green deal"
QP:les impacts de la guerre en Ukraine sur le secteur agricole
QP: l'impact de l'inflation de l'énergie et des matières premières sur le secteur de la bière
QP:la migration d'activités agricoles de la Flandre vers la Wallonie et l'état du plan stratégique wallon de la Politique agricole commune
QP:l'augmentation du blocage des céréales en Ukraine
QP:la culture de l'orge et du houblon en Wallonie
QP:sapin & aides PAC
QP:fleurs coupées bio en Wallonie
QP:dynamisation du plan stratégique orge de brasserie 2017 - 2027
NT: les alternatives techniques et environnementales de la filière aquacole pour la résilience climatique (SPW). Partiellement pris en compte
NT:2 notes d'avis sur les textes de loi du prochain programme FAEMPA (partiellement pris en compte)
NT:sur la problématique de l'obtention de certificat pour l'importation de cyprinidés en Wallonie depuis la France. Pas pris en compte
NT: arguments en faveur de cette aide exceptionnelle pour les éleveurs de volailles conventionnelles (SPW). Prise en compte partielle
NT:soutien face à la pétition des association de protection animale pour une interdiction du gavage (Cdh, MR, socialistes). En cours
NT:importance de déroger aux 5% de matières premières protéiques en volailles et porcs sans restriction d'âge (Cabinet Borsus). Prise en compte totale
NT: levée du confinement/grippe aviaire (AFSCA). Prise en compte totale
NT:revalorisation du prix des oeufs Bio (Cabinet Borsus, centres d'emballage, journalistes). Prise en compte partielle
NT: relancer la pastille "Pour me protéger, je ponds à l'abri".(Cabinet Borsus); Prise en compte totale
NT:dérogation pour l'alimentation des volailles. Pris en compte totalement
NT:courrier COMEOS nouveau cri d'alarme des éleveurs de poules pondeuses Bio - pas encore de réponse
NT:Courrier Ministre Borsus nouveau cri d'alarme pp Bio-pas encore de réponse
NT: SPW Direction de la Politique Agricole par rapport à l'avis à rendre par les états-membres à la CE sur les actes délégués et d'exécution révisant les normes de commercialisation en volailles - prise en compte partielle-en cours encore de discussions nouveau cri d'alarme des éleveurs de poules pondeuses Bio - pas encore de réponse
NT:Note cabinet du Ministre Borsus sur l'inquiétude du secteur avicole sur la non-prise en compte par le SPW du maintien des mentions réservées sur les modes d'élevage en volailles de chair/révision en cours des normes de commercialisation - pas encore de réponse
NT:courrier Ministre Borsus sur le risque de grippe aviaire par les faisans autour de Clavier - prise en compte partielle
NT:note de travail pour le cabinet Tellier sur la problématique de l'obligation d'un permis de détention pour le volailles par les particuliers - prise en compte partielle nouveau cri d'alarme des éleveurs de poules pondeuses Bio - pas encore de réponse
NT: Note de travail pour le cabinet Tellier/SPW BEA sur l'avis à rendre concernant l'AGW transport des animaux commerciaux - prise en compte partielle - encore en cours
NT:propositions de thématique de recherche en vue de l'appel à projet 2022 du CRRPB. Prise en compte partielle
NT:retours du secteur et avis sur le système de certification bio par pourcentage pour la restauration. Prise en compte partielle
NT:le projet d'acte délégué concernant les aliments protéiques non bio. Prise en compte totale

NT:organisation Conseil de Filière (interne).Prise en compte totale
NT:situation des abattoirs wallons (SPW, cabinet Borsus et Tellier). En cours
NT:comment justifier prime couplée brebis (suggestion méthodologie). Totalement pris en compte
NT:Aide exceptionnelle 2022 aux agriculteurs du secteur caprin.Pas pris en compte
NT:Approche du revenu brut de l'atelier ovin wallon, à travers 3 cas-type (pour la justification de la prime couplée ovine dans le Plan Stratégique PAC 2023). Prise en compte totale
NT:circulaire producteurs de produits laitiers à la ferme. Partiellement pris en compte
NT:cotisations APAQW OC . En cours
NT: cotisations APAQW horticole ornementale. En cours
NT:etat filière laine wallonne à la demande du (cabinet Tellier). Prise en compte non applicable
NT:situation crise filière caprine. Totalement pris en compte
NT:éléments constructifs aide urgence secteur caprin. Partiellement pris en compte
NT:PAC2023 points attention secteur ovin. Partiellement pris en compte
NT:NT avis recherche bio rédigé par Thomas. Pas pris en compte pour le volet OC
NT: dossier nitrite. Totalement pris en compte
NT: dossier castration. En cours
NT: remarques secteur VB sur le plan stratégique PAC 2023-2027. En cours
NT: Points d'attention des secteurs ovin et caprin quant au Plan Stratégique PAC de la Wallonie. (en cours)
NT Plan Stratégique PAC2023 de la Wallonie, rédactionnel lié à la partie ovine.(prise en compte totale)
2 NT: notes d'avis (tranformateurs et producteurs)sur les textes de loi du prochain programme FAEMPA. (prise en compte totale)
NT:1 note:sur la problématique de l'obtention de certificat pour l'importation de cyprinidés en Wallonie depuis la France (prise en compte totale)
NT:la réglementation bio et l'engraissement des bovins. Pour le GT Législation et le CCAB. Prise en compte totale.
NT:le guide de lecture du règlement bio. Pour le CCAB. prise en compte partielle
NT:contributions de chaque secteur sur aléas climatiques et solutions d'agriculteurs-non applicable
NT:dérogations pour l'abattage des corvidés. A l'attention des ministres Tellier et Borsus. Prise en compte partielle
NT: la réglementation bio et l'engraissement des bovins. Pour le GT Législation et le CCAB. Prise en compte totale.
NT:opportunités_techniques_agrivoltaisme_ovin : non pris en compte
NT:Synthèse des points importants de la réunion de concertation vente directe et transformation à la ferme (prise en compte partielle)
Memo: aide exceptionnelle aux agriculteurs/guerre Ukraine (Cabinet Borsus). Prise en compte totale
Memo: note collective plan stratégique wallon concernant la PAC 2023-2027. En cours
Memo: mémo collectif protection des animaux pendant le transport (SPW). Prise en compte partielle
Memo:révision des procédures de perception des cotisations Fonds Sanitaire OCC. Partiellement pris en compte

Memo: mémo collectif moyens actuels disponibles permettant aux exploitations agricoles et aux horticulteurs wallons de faire face aux aléas climatiques exceptionnels. En cours
Memo: Mémo plan stratégique PAC 2023-2027 BL-en cours
Memo: projet d'arrêté du gouvernement wallon relatif à la protection des animaux pendant le transport : remarques du CDP-pas encore de nouvelles
Avis: note collective sur l'évaluation de l'offre et des besoins en formation agricole continue. Partiellement pris en compte
Avis: avis d'orientation APAQ-W+contributin de chaque secteur (85% prise en compte totale et partielle)



Note 8 sur Smartfresh
Note 30 sur notification
Note 31 sur milbémecline
Note 32 consultation publique NAPAN
Note 33 sur dérive/pendimethaline et prosulfocarbe
Note 34 sur le GLW (guide de lecture wallon)
Note 35 sur le MRV
Note 35 sur le MRV (mise à jour)
Note 36 sur protéine en alimentation animale/Ukraine
Note 36 bis sur les aliments (conflit en Ukraine)
Note 37 sur catering/système par %
Note 38 sur dérive/inversion thermique
Note 39 sur les lactoreplaceurs

Note 39 quater sur les lactoreplaceurs
Note 40 sur le sel bio
Note 41 sur les insectes
Note 41 bis sur les insectes
Note 42 sur le DEET / répulsif insectifuge
Note 42 bis sur le Deet
Note 43 sur le contrôle physique
Note 44 sur mention « utilisable en AB »/alimentation animale
Note 44 bis sur la mention utilisable en AB pour GLW
Note 45 sur Taintstop
Note 47 sur EGTOP Feed V
Note 48 sur EGTOP Fertilisers V

Note 49 sur EGTOP PPP
Note 50 sur EGTOP Petfood I
Notes 51 (2 notes : 1 pour SPF et 1 pour IFOAM) sur le projet SUR
Note 52 sur les fertilisants (nouveau règlement)
Notes 53 à 59 sur EGTOP PPP
Note 60 sur EGTOP FEED
Notes 61 à 67 sur EGTOP PETFOOD
Note 68 sur les nitrites (suivi de la réunion)
Note 69 sur l'attache des bovins
Note 70 sur l'engraissement des bovins
Note 71 sur les parcours (haie non bio)
Note 72 sur l'alternance des lots de volaille

**COMITÉ DE SUIVI RECHERCHE**

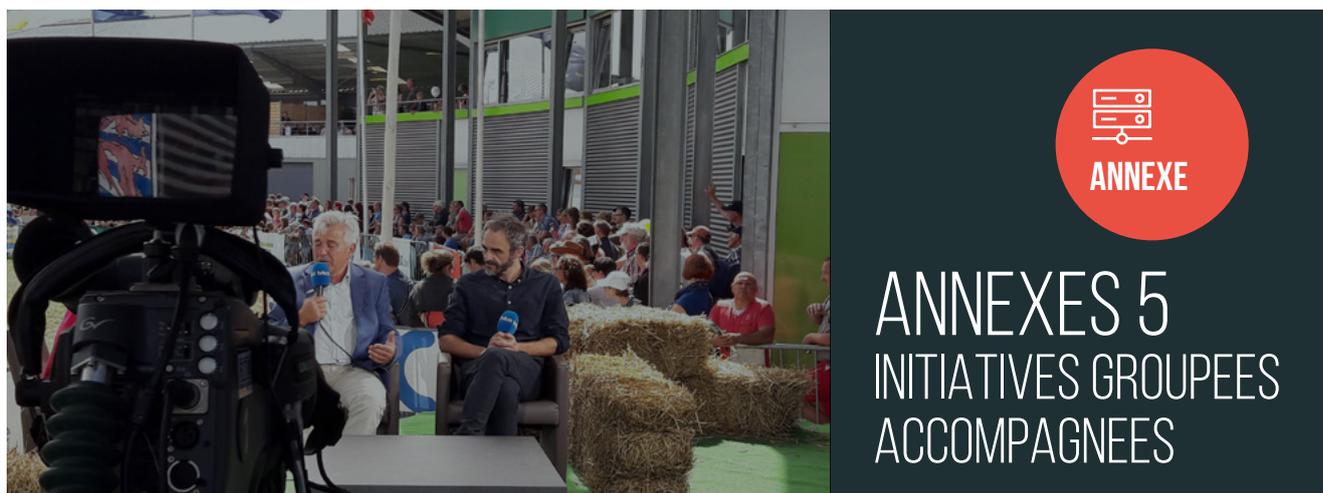
Live or die
AutoProt
BioPro
Probov
Ferme expérimentale CRA-W
Effort
Monodécide
Nowallodor
Destructuration des viandes
Aggrosensor
Nitrite
Tainstop
Serveau
OTEL 2
Production de carpes herbivores
VALCERWAL
Biomasser
GT mycotoxines
GT mycotoxines maïs
Filière saule

COMITÉ DE SUIVI ENCADREMENT ANIMAL :

Projet traçabilité raciale (Elevéo)
AG CBL
AG ARSIA
DiversiFerm
Fourrages Mieux
AG Biowallonie
Comité du lait
Biowallonie
Foie gras
Culture Sapin de Noel

COMITÉ DE SUIVI ENCADREMENT VÉGÉTAL

CEHW
UAP
FWH
Verger à graines SpN
Projet ABC (Natagriwal)
Wallonie en fleurs (Adalia 2,0)
Encadrement producteurs pépiniéristes forestiers et plants de haies (UAP)
CTA Gembloux
COMAC alternatives aux plantations
Projet 'Appui à l'installation Horticulteurs
FIWAP
GWPPPdt
CIM
GFW
CEPIFRUIT
Moulin de Ferrière
Relocalisation Céréales bio(fwa)
Relocalisation Comac protéines végétales
Relocalisation Sunwal
Comité Chanvre Réunion Valbiom
Relocalisation Nourrir Autrement
IRBAB
CEPICOP



Oeuf de paturage (15 producteurs)
GP agneau bio (41 producteurs)
Appui au montage de la filière plants de haies et plants forestiers (15 producteurs)
Filière noix, noisette, châtaigne (5 producteurs)
Filière saule (5 producteurs)
Criée de Wepion (10 producteurs)
Groupement IGP fraise de wepion (6 producteurs)
Groupement d'arboriculteurs variétés résistantes à la tavelure (12 producteurs)
Cch ecopytho (8 producteurs)
GP producteurs de marjolaine (4 producteurs)
GP de producteurs de légumes (3 producteurs)
POB (113 producteurs)
Nos agriculteurs, notre eau (4 producteurs)
Cochon bien être (8 producteurs)
QP op PQA (110-120 producteurs)
Sainbiooz/Beefriend (5 producteurs)
Coopérative atelier Ath (Wapicowp) (8 producteurs)
Groupement bovin Fugea (5 producteurs)
Cornu (5 producteurs)
En direct de mon élevage (110 producteurs)
Agrinew (15-20 éleveurs)
Cowbio (12 producteurs)

Soutien mise en place coopératives, OP, groupements de type éco. Avec soutien partenaires

Lapin Prix juste

OP œuf de pâturage

Appui au montage de la filière plants de haies et plants forestiers

Appui à la filière « les artisans du végétal

Appui à la filière « certifié

OP veau au pis

lait HPP Gomand

Ifelw

Producteurs bio diversifié sur petite et moyenne surface

Projecole

Projet de producteurs fruitiers variétés différenciées

Coopérative Wallbio

Coopérative solidairement LIBRAMONT

Projet Marjolaine

Filière houblon

Filière blé panifiable

Filière orge de brasserie/bière prix juste

POB

Cochon bien être

CoEVIA

CoFARME

GP bovins bio

PDT robuste

Les éleveurs belges



Avenue Comte de Smet de Nayer, 14/3 - 5000 Namur

✉ info.socopro@collegedesproducteurs.be ☎ 081 240 430



www.collegedesproducteurs.be

socopro asbl